

11^o Il n'est pas toujours un signe d'agonie ;

12^o La digitale à doses trop élevées peut donner lieu à toutes les formes d'arythmie circulatoire ;

13^o A la période de compensation elle n'est contre-indiquée dans aucune lésion d'orifice, sauf peut-être dans le rétrécissement aortique très prononcé et s'accompagnant d'une grande lenteur du pouls ;

14^o Pendant la période asystolique des affections valvulaires, elle doit être donnée aussi bien dans les cas d'hypertrophie que dans les cas de dilatation, alors même que le cœur a subi un certain degré de dégénérescence graisseuse ;

15^o Elle est contre-indiquée seulement dans l'asthémie agonique ;

16^o Dans les affections cardiaques, 30 ou 40 centigrammes d'infusion de feuilles, 15 à 25 gouttes de teinture, sont des doses suffisantes ;

17^o L'infusion convient dans les cas d'asystolie où il faut intervenir rapidement ;

18^o La teinture, le sirop, la digitaline, seront donnés dans les lésions compensées, où l'on peut se contenter d'une action lente et dans les cas d'asystolie avancée ;

19^o L'examen attentif des symptômes offerts par le malade servira de règle de conduite pour l'emploi des doses progressives ou décroissantes ;

20^o Chez les anémiques on associera toujours les toniques, les ferrugineux à la digitale ;

21^o Les injections hypodermiques de digitaline semblent devoir être rejetées comme produisant une irritation locale.—*Le Concours Médical.*

De l'emploi de l'oxalate de cérium contre la toux, par THEESMAN.—L'auteur a essayé l'oxalate de cérium sur 50 malades, la plupart phthisiques, de l'hôpital Saint Luc (New-York), et dans la plupart des cas il a obtenu un notable soulagement des accès de toux. Voici les conclusions de son mémoire :

1^o On peut administrer ce remède à la dose de 0.06 cent. et plus en trois prises, et cela pendant plusieurs jours ; on donne 0.04 cent., au début, pour un adulte ;

2^o L'unique symptôme qui peut se manifester après l'ingestion de cette substance est un peu de sécheresse de la bouche, le premier jour ;

3^o L'oxalate de cérium, pris en poudre, produit d'excellents effets ; ceux-ci se manifestent au bout de deux ou trois jours, et persistent quelque temps encore après que l'on en a cessé l'usage ;